

## QUESTIONS FRÉQUENTES

Roaming by  
**VIVACTION**.com



### Quand parle-t-on de roaming ?

On parle de roaming lorsque l'on souhaite, en MOBILITE et DEPUIS L'ETRANGER :

- 1 Effectuer des appels téléphoniques soit dans le pays dans lequel on se trouve, soit vers des pays tiers (**Roaming Voix**)
- 2 Se connecter à Internet sur un réseau mobile, hors Wifi (**Roaming Data**)

Dans ce cadre, les opérateurs ont passé entre eux des accords qui permettent de se refacturer les échanges de communications Voix et Data qui transitent sur leur réseau, afin que l'opérateur d'origine puisse les facturer à l'utilisateur final, soit sous forme d'abonnement ou forfait, soit sous forme de consommable.

### Qu'est ce qui est communément facturé en Roaming ?

Les opérateurs téléphoniques utilisent généralement 2 types de facturation pour le Roaming :

- 1 Un abonnement qui donne droit à utiliser les services de l'opérateur à l'étranger. Cet abonnement est soit inclus dans le forfait de base mensuel, avec un certain nombre de pays inclus.
- 2 Des consommables qui sont facturés à l'usage, soit sous forme de coût à la minute pour les appels téléphoniques (**VOIX**), soit au Mo pour la connexion Internet (**DATA**).

### Comment est proposée l'offre dédiée au Roaming de VIVACTION ?

L'offre dédiée « *Roaming by Vivaction* » est portée par 2 solutions :

- ➔ **Pour les appels téléphoniques** : une application **VIVACTION PHONE** qui utilise la Voix sur Ip (**VoIP**) pour traiter les appels téléphoniques en bénéficiant des accords d'achat de VIVACTION pour les appels internationaux. Cette application est téléchargeable sur l'AppStore et Google Play et nécessite un contrat avec VIVACTION.
- ➔ **Pour la connexion Internet** : un boîtier appelé « *Traveler Box* » auquel un utilisateur peut se connecter en Wifi pour surfer et envoyer des mails. Ce boîtier contient une carte SIM connectée au réseau international de VIVACTION, et permet donc également de bénéficier des accords d'achat de VIVACTION.

### Dois-je souscrire la VOIX ET la DATA obligatoirement ?

**NON** : si votre besoin concerne surtout les connexions Internet depuis l'étranger, vous ne pouvez que souscrire à l'offre DATA avec la **Business Traveler Box**. Si votre besoin ne concerne que les appels téléphoniques, et que vous avez l'habitude d'utiliser le Wifi pour vos connexions Internet, vous pouvez ne souscrire qu'à l'offre VOIX avec le **VIVACTION PHONE**.



## Si je souscris à la formule VOIX en utilisant le VIVACTION PHONE uniquement, comment sont facturés mes appels depuis l'étranger ?

Un abonnement mensuel d'accès au service de 5 Euros HT, sans engagement est facturé puis 3 cas possibles :

- 1 Soit vous appelez depuis une connexion Wifi et les prix à la minute sont ceux présentés dans la grille tarifaire, à la minute depuis n'importe où dans le monde vers la destination concernée.
- 2 Soit vous appelez en 3G/4G depuis la connexion de votre opérateur mobile, et un léger surcoût par appel sera facturé, selon le tarif au Mo de votre opérateur dans le pays choisi. En sachant qu'un Mo de connexion Internet permet de passer environ 2,5 minutes de communications. Par exemple, si le coût au Mo de votre opérateur mobile est de 1 Euro dans un pays, alors il vous faudra ajouter environ 40cts par minute de communication au prix de VIVACTION.
- 3 Soit vous appelez en vous connectant à la **Traveler Box VIVACTION** et là aussi, vous paierez un léger surcoût lié à la connexion Data, mais en bénéficiant des tarifs préférentiels de VIVACTION. Attention, depuis certains pays où les tarifs peuvent rester élevés, le surcoût peut être important. VIVACTION offre des tarifs de connexion data très attractifs sur toute la zone Asie Pacifique, Amérique du Nord et Amérique du Sud.

Par exemple :

*j'appelle la France depuis la Chine*

*Mon prix en cas de connexion Wifi est de 5cts/min*

*Mon prix en cas de connexion data depuis mon opérateur mobile est de 5cts + 40% du prix au Mo depuis la Chine avec mon opérateur*

*Mon prix en connexion data depuis la Roaming Box Vivaction est de 5cts + 40cts x 0,4 = 21cts/min*

## Si je souscris à la formule VOIX de VIVACTION mais que je n'utilise pas le VIVACTION PHONE que se passe-t-il ?

Dans ce cas les appels restent facturés par votre opérateur mobile, au prix qu'il vous aura communiqué et souvent plus cher que les prix de l'offre roaming de VIVACTION.

## Si je souscris l'offre DATA de VIVACTION, dois-je obligatoirement utiliser le boîtier pour me connecter depuis l'étranger pour bénéficier des tarifs préférentiels ?

**OUI** : seule la connexion au boîtier vous permettra de bénéficier des tarifs préférentiels lors de vos connexions à Internet en mobilité, si bien entendu vous n'avez pas la possibilité de vous connecter à un réseau Wifi. Si vous continuez à vous connecter au réseau mobile de votre opérateur mobile, alors vous serez facturé selon les conditions de cet opérateur.



## Comment suis-je facturé si je choisis l'option DATA de Vivaction ?

Je dois d'abord acheter le boîtier au tarif unitaire proposé par VIVACTION

Un abonnement mensuel de 5 Euros HT de frais d'accès aux services sans engagement puis 2 cas possibles :

- 1 Soit je consomme au Mo de connexion selon le pays où je me rends, au tarif disponible communiqué par VIVACTION.
- 2 Soit je souscris un PASS JOUR qui me donne droit à 100Mo de connexion ainsi que mes appels illimités vers la France depuis le VIVACTION PHONE.

## Comment savoir quelle est la formule la plus adaptée à mon besoin, du PASS JOUR ou de la formule à la consommation ?

Si je me rends occasionnellement dans une zone et que je veux être certain de maîtriser mon budget, je préfère opter pour le PASS JOUR : *grâce à lui je sais combien je vais payer pour un usage raisonnable pro de DATA, je peux appeler la France de manière illimitée, et je suis alerté lorsque je dépasse le forfait.*

Si je voyage régulièrement dans plusieurs zones géographiques différentes et que je veux surtout bénéficier des prix bas de VIVACTION sans être limité dans ma consommation, je préfère la facturation à l'usage. Grâce aux outils de VIVACTION, je maîtrise le suivi des consommations de mon entreprise.

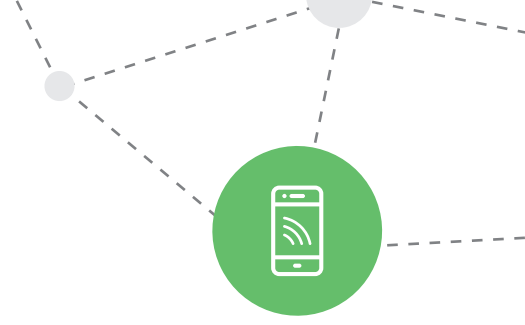
## Que se passe-t-il à la fin de mon PASS JOUR ?

Si je n'ai pas consommé l'intégralité de mon forfait à la fin de la journée il faudra souscrire un nouveau pass jour et le solde est perdu. Si j'ai consommé l'intégralité des 100 Mo avant la fin de la journée, alors un mail me préviendra et un nouveau pass jour démarrera, sauf si je me déconnecte.

## Comment et quand suis-je facturé de mes appels téléphoniques entrants lorsque je suis en déplacement à l'étranger ?

2 cas :

- 1 Soit je transfère mon numéro personnel mobile vers le numéro communiqué avec le VIVACTION PHONE, alors je ne paye pas les appels entrants (*connexion en Wifi*) ou le léger surcoût data (*4ct/minute aux US par ex*)
- 2 Soit je reçois les appels sur mon opérateur mobile, et je paye des frais de communication entrante.



## CONCLUSION :

C'est vrai, il y a quelques contraintes à utiliser le **VIVACTION PHONE**, ou la **BUSINESS TRAVELER BOX**, mais **LES ECONOMIES SONT ENORMES** et peuvent se chiffrer en plusieurs centaines d'euros pour quelques jours de voyage selon les zones géographiques.

**VIVACTION**.com

